

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 17 (1929)

Heft: 301

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: C.D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

conférence. Qui aurait pu résister à une insistance si touchante? Elle s'est fait chérir de tous ceux qui l'ont approchée; mais peut-être ne se doutait-elle pas, dans sa grande modestie, de l'admiration qu'elle leur inspirait, et dont nous déposons ici le témoignage ému.

E. P.

Le XI^e Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes

(Berlin, 17-23 juin 1929.)

Les nouvelles que nous recevons, tant de Londres, c'est-à-dire du siège de l'Alliance, que de Berlin, où les organisations féministes sont activement à l'œuvre, prouvent que rien n'est négligé pour faire de ce XI^e Congrès une manifestation de tout premier ordre, digne en tous points de celles qui l'ont précédé. On compte sur un afflux considérable de déléguées et de congressistes, pour lesquelles une Commission spéciale s'occupe déjà de chercher des logements dans des hôtels, des pensions, et chez des particuliers. Un bon nombre de familles de Berlin se sont déjà inscrites pour offrir une hospitalité gratuite à des femmes de tous pays.

Les féministes allemandes ont réussi à constituer un vaste Comité de réception, qui comprend des femmes de tous les milieux, exerçant des professions diverses, et appartenant à tous les partis. La présidente d'honneur en est la femme du Chancelier du Reich, Mme Hermann Muller. Mmes Gertrud Bäumer, députée et conseillère ministérielle; Anna Boss, femme du bourgmestre de Berlin; Louise Ebert, veuve du premier Président du Reich républicain; Hedwig Heyl, Katharina de Khardoff; Helene Lange, la vénérable féministe, dont les 80 ans ont été célébrés dernièrement; Loebe, femme du Président du Reichstag; Else Matz, députée; Alice Salomon; von Schubert; Stresemann, femme du ministre des Affaires étrangères; Marianne Weber; Agnes von Zahn-Harnack, présidente de l'Association des Femmes universitaires, siègent dans ce Comité, duquel font encore partie des femmes de ministres, d'industriels et de financiers en vue, des femmes députées de différents partis, les présidentes de grandes Associations féminines, etc., etc. Si bien que la base de ce Congrès est extrêmement large, et que celui-ci aura lieu dans une atmosphère générale de sympathie et d'intérêt.

En plus de ce Comité au caractère surtout représentatif, d'autres Comités sont au travail. L'un se préoccupe spécialement de montrer aux congressistes les œuvres sociales les plus caractéristiques et les mieux organisées de la capitale, et l'on espère que beaucoup parmi les visiteuses pourront passer à Berlin quelques jours avant le Congrès: les 13, 14 et 15 juin, par exemple, sont déjà réservés pour des visites à différentes institutions, homes, écoles, etc. Le 15 juin, la plupart des organisations féminines organisent des thés et des réceptions dans leurs bureaux, et le dimanche 16 sera entièrement réservé aux promenades, de façon à permettre aux visiteuses de faire provision de forces pour les journées fatigantes du Congrès. Des excursions en auto seront organisées durant l'après-midi, dans les bois semés de lacs qui entourent Berlin, et qui sont délicieux à ce moment de l'année. Des visites sont prévues également dans des centres artistiques; une représentation de gala à l'Opéra est chose assurée, et d'ailleurs, à cette époque, la saison musicale de Berlin (théâtres et concerts) bat son plein.

Un autre Comité se compose de femmes appartenant à la presse de toutes tendances, presse quotidienne, revues, etc., dont le concours sera inappréciable pour faire connaître le Congrès. Les organisations professionnelles s'intéressent aussi vivement à celui-ci, et demandent dès maintenant aux femmes pratiquant une profession de leur réserver du temps, afin de pouvoir rencontrer des collègues et des confrères dans des réunions familières et des invitations particulières, dont un grand nombre est prévu. Enfin, le trait caractéristique de ce Congrès sera la participation de la jeunesse. L'idée est charmante, puisque en célébrant ses vingt-cinq ans, l'Alliance atteint à la maturité de l'âge, et que de cette façon elle reprendra contact avec

toute une jeunesse féminine, désireuse de nouer des relations internationales, désireuse de s'initier aux grands problèmes pour lesquels nous avons combattu et devons combattre encore. Un Comité spécial de jeunes a été formé, qui adresse une chaleureuse invitation à la jeunesse féminine et féministe de tous les pays à se rendre à Berlin. Des facilités sont prévues en matière de logements, de réceptions, de promenades, de visites d'œuvres sociales, et un grand feu de la Saint-Jean unira tous les âges et toutes les nations autour de l'idéal commun, dont les jeunes sont prêtes à reprendre le flambeau.

Les séances plénières du Congrès auront presque toutes lieu dans les magnifiques Salles des Fêtes de la Place de la République, dont l'excellente acoustique et la disposition pratique faciliteront assurément beaucoup les travaux. (Les déléguées auront des tables pour déposer leurs papiers, ce qui, depuis que l'Alliance existe, a toujours été réclamé en vain à chaque Congrès!) Les Salles des Fêtes, familièrement appelées Salles Kroll à Berlin, sont admirablement situées, en plein Tiergarten, dont la verdure et les pelouses seront exquises aux yeux en ces journées de juin, et exactement en face du Reichstag, ce qui nous donnera l'impression de traiter de puissance à puissance avec les législateurs. Les autres séances, et notamment toutes les séances de Commissions, se tiendront dans le vaste et très confortable Hôtel Kaiserhof, qui a immédiatement mis à la disposition de l'Alliance de spacieux locaux où le travail sera beaucoup facilité. C'est également au Kaiserhof que sera installé le Secrétariat du Congrès dès le 27 mai.

Et pour toutes celles auxquelles ces détails auront mis l'eau à la bouche, rappelons que, si seule l'Association suisse pour le Suffrage féminin a le droit de nommer des déléguées officielles à ce Congrès, toutes les congressistes, toutes les journalistes, seront cordialement bienvenues, et moyennant le paiement d'une modique cotisation de 6 marks, pourront suivre toutes les séances et profiter de cette occasion unique de connaître à la fois la nouvelle Allemagne et les féministes de 43 pays à travers le monde. On peut s'inscrire au siège de l'Alliance, 190, Vauxhall Bridge Road, Londres, S. W. 1, où l'on fournira tous les renseignements désirés sur le Congrès, alors que pour des questions pratiques, logements, etc., etc., on est prié de s'adresser au bureau de Berlin, que dirige Frau E. Wex, Ansbacherstrasse, 4, Berlin, W. 50. (Adresse téléphonique: Staatsburgerin, Berlin.)

E. Gd.

De-ci, De-là...

Les finances de la Saffa.

Une bonne nouvelle, que l'on espérait, mais sur laquelle il n'avait pas encore été possible d'articuler rien de précis, vient d'arriver à tous les souscripteurs de parts de garantie de la Saffa: ces parts sont *intégralement remboursées*. Soit 400.000 francs représentant 16.000 parts de garantie. C'est un magnifique résultat dont on ne sait pas qui on doit surtout féliciter, des organisatrices qui ont su si bien employer cet argent, ou des financières qui ont su manœuvrer avec tant d'habileté pour que ce capital considérable puisse être retourné intact à ses donateurs. Prétendra-t-on encore dans certains milieux que les femmes n'ont pas le sens des affaires?

Le remboursement de ces parts aura lieu, à raison de 25 fr. par part et contre remise de celles-ci, d'ici au 30 avril 1929, aux guichets de la Banque Populaire Suisse, qui compte des succursales dans les principales villes suisses. Ceux des souscripteurs qui n'auront pas de succursale dans leur voisinage immédiat pourront s'adresser par lettre recommandée à la Banque Populaire de Berne, en indiquant le mode de versement qu'ils préfèrent (compte de chèques postaux, mandat ou versement à une banque).

Et pouvons-nous à cette occasion formuler ici une suggestion à tous les souscripteurs et souscriptrices suffragistes qui nous lisent: voici de l'argent sur lequel ils ne comptaient peut-être plus du tout qui leur revient. Au lieu de l'enfourer dans un tiroir ou de le faire entrer dans leur budget courant, — voudront-ils se souvenir qu'il est en ce moment une grande campagne suffragiste, qui a besoin de fonds? et n'est-ce pas un emploi tout trouvé pour ces sommes qui leur rentrent que de les verser immédiatement aux divers Comités d'action suisse de la pétition pour le Suffrage féminin?...

A bon entendeur, salut! souhaitons-nous beaucoup de bons entendeurs!

Les Etats-Généraux du féminisme (14-16 février 1929).

Sous ce titre évocateur de tout un passé historique, se tient à Paris, au moment où paraissent ces lignes, une réunion d'un caractère original, dont le Conseil National des Femmes françaises a pris l'initiative, en invitant 4000 Sociétés féminines de France à y participer. Ce sera une sorte de Congrès sur une très large échelle, qui traitera des principales questions intéressant les femmes, le choix de ces questions ayant été fait par les Sociétés participantes elles-mêmes: questions de législation (présidente de section, Mme Maria Vérone); de travail (présidente Mme Brunschwig); d'hygiène (présidente Mme le Dr. Thuillier-Landry); d'assistance (présidente Mme Eugénie Weill); d'éducation (présidente Mme Evard); de morale (présidente Mme Legrand-Falco); de paix (présidente Mme Malaterre-Sellier). Il n'y a évidemment là rien de bien nouveau comme sujets, la nouveauté consistant justement dans le fait que ces sujets, si connus dans leur ensemble dans nos milieux féministes, ou plus particulièrement étudiés dans des milieux spécialisés, soient traités devant un autre public que nos publics accoutumés, beaucoup plus vaste, beaucoup moins renseigné sur l'ensemble de ces problèmes, et qui sera ainsi à même de comprendre une bonne fois ce que veulent et désirent les féministes. Se rend-on compte, par exemple, de l'enrichissement spirituel et de l'élargissement d'idées que retirera de cette rencontre une petite Société de bienfaisance de province, venue là pour entendre traiter de questions d'assistance qui l'intéressent directement, et aux membres de laquelle seront révélées l'activité féminine, les revendications féminines en matière de paix, de Société des Nations, d'éducation internationale de la jeunesse?

Nos lectrices trouveront sans doute qu'une question capitale et essentielle manque à ce programme: le suffrage! Qu'elles se rassurent. Le suffrage ne sera pas enfermé dans les limites d'une Section, mais dominera et inspirera toutes les Sections. Car on attend beaucoup de ce mouvement de coordination des efforts de toutes les femmes françaises pour prouver à ceux qui mettent des bâtons dans les roues du progrès, que les femmes sont prêtes, archiprêtes à exercer leurs droits, et que l'obstruction sénatoriale n'est plus que le fait d'une minorité que condamne une opinion publique éclairée et compréhensive.

Tous nos vœux de franc succès aux féministes d'outre-Jura, dont l'une d'elles, certainement, nous narrera le détail de ces belles journées de travail et de propagande.

Une exposition de travail social féminin à Zurich.

Le 10 février s'est ouverte, par les soins de la *Frauenzentrale* de Zurich, une exposition organisée au Musée d'art décoratif que visiteront avec le plus vif plaisir tous les admirateurs du stand du

Travail social. On retrouvera là, en effet, le riche matériel documentaire si ingénieusement présenté à Berne, que les féministes de Zurich ont eu la bonne idée de ne pas laisser disperser avant de l'avoir montré au public de leur canton. Inutile de dire que le grand tryptique de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, dont la carte postale a popularisé l'image, y figure en bonne place. Et l'on s'est arrangé à faire coïncider la VI^{me} Journée cantonale des Femmes zurichoises avec l'ouverture de cette Exposition, ce qui est assurément un élément de succès de plus.

La neuvième députée anglaise.

La bonne nouvelle nous arrive que Mrs. Dalton vient d'être élue à la Chambre des Communes, dans l'élection complémentaire de Bishop Auckland. Mrs. Dalton, qui appartient au Labour Party, était en compétition avec deux candidats masculins, représentant le parti libéral et le parti conservateur. Cette élection va porter à quatre sur neuf le nombre des femmes députées travaillistes à Westminster, les conservatrices étant trois, et les libérales deux.

A leur habitude, les Associations féministes anglaises avaient envoyé à Mrs. Dalton un questionnaire portant sur les principaux points de leur programme, auquel elle avait répondu de façon affirmative, insistant notamment sur l'utilité d'accroître le nombre des femmes employées dans la police.

Une femme professeur de droit.

Pour la première fois en France, une femme vient d'être admise à occuper une chaire de professeur de droit. M^{lle} Béquignon enseigne, en effet, à la Faculté de Rennes, en troisième année de licence, la procédure et les voies d'exécution. Petite-fille d'un professeur à la Faculté des lettres de Lille, fille d'un inspecteur d'académie, sœur d'un professeur au cours secondaire de jeunes filles de Vannes et d'une avocate au barreau de Caen, M^{lle} Béquignon, qui fut attachée pendant un certain temps au cabinet d'un avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat, a de quoi tenir.

La première avocate de Burmah.

On nous communique le portrait de Miss Me Me Khin, la première femme de quelque nationalité que ce soit, qui, ses études terminées, ait été autorisée à pratiquer comme avocate à la Haute Cour de Justice de Rangoon. « Une jeune dame de formation méthodique et complète, aux manières charmantes et distinguées, qui prouve ainsi, nous dit un journal anglais, qu'à Burmah, comme ailleurs, la femme atteint aujourd'hui à l'égalité des droits dans tous les domaines. »

Est-il indiscret de s'informer si tous nos lecteurs ont une idée très nette de la situation géographique de Burmah? Qu'ils regardent un atlas des Indes, et au sud de la Birmanie, à l'ouest du Siam, et sur la rive orientale du golfe de Bengale, ils situeront sans peine la ville de Rangoon, où vient de débiter au barreau Miss Me Me Khin.

Figures de femmes

Mathilda Wrede

Les journaux ont dernièrement annoncé la mort, à l'âge de 64 ans, de celle au nom de laquelle trop de récits un peu à l'eau de rose nous avaient si bien accoutumés à accoler l'épithète de « l'amie des prisonniers », que nous en avions perdu de vue son énergie et sa vaillance morale. Et pourtant le pasteur Ragaz ne la qualifie-t-il pas tout uniment de « femme royale rayonnante de vie »?

Ce fut effectivement une personnalité de tout premier plan que cette baronne finlandaise que, ni son milieu, ni son enfance joyeuse et insouciant ne semblaient prédisposer à la vie qu'elle devait choisir. Mais des doutes religieux, des luttes intérieures lui inspirèrent bien vite une soif de dévouement, de consécration au service de son prochain, que les circonstances allaient orienter vers l'évangélisation des prisonniers. Son père, le baron Wrede, était, en effet, gouverneur du district de Vasa, ce qui lui facilita l'entrée d'une prison et lui occasionna un dialogue avec un prisonnier qui, de lui-même, lui exprima le désir qu'elle vint visiter ses compagnons de détention. De ce jour date son activité dans les prisons de ce district, si bien que lorsque son père quitta Vasa, Mathilda Wrede demanda et obtint l'autorisation de visiter toutes les prisons et les pénitenciers de Finlande, afin de pouvoir y exercer une influence spirituelle sur les prisonniers. Elle voyagea ainsi à travers tout le pays, faisant de la prison de Kakola, à Abo, le plus grand établissement pénitentiaire de Finlande, son quartier général.

En 1890, eut lieu à Pétersbourg — qui était alors Pétersbourg —

un grand Congrès pénitencier, auquel elle assista comme déléguée, malgré l'accueil peu encourageant qu'on lui fit dans la Commission, où elle se trouva la seule femme, défendant les intérêts des prisonniers comme seule pouvait le faire quelqu'un qui les connaissait de près. Mais son refus de participer à un gala impérial au Palais d'Hiver jeta des soupçons sur elle, si bien qu'elle dut quitter la capitale en hâte. Son activité, d'ailleurs, était constamment entravée par ceux qui, la craignant, essayaient de lui mettre des bâtons dans les roues, exigeant, par exemple, qu'elle ne pût jamais s'entretenir avec des prisonniers qu'en présence d'un tiers, ce qui forcément paralysait son influence. La révolution de 1917 lui redonna sa liberté d'action, et fut l'occasion d'une grande manifestation en son honneur des prisonniers politiques de Kakola, et de réjouissances de ce que son œuvre n'était plus arrêtée par « le grand maître ». L'ami- nistie, qui délivra nombre de prisonniers, lui en amena en foule, des « rouges » comme des « blancs », qui, tous, accouraient à elle pour avoir aide et conseil. De nombreuses anecdotes caractéristiques ont été souvent racontées à ce sujet. Et plus tard, quand la révolution bolchévique ensanglanta la Finlande, elle eut à faire à d'anciens prisonniers, qu'elle avait connus dans les chaînes, et qui, maintenant, occupant des postes élevés, ne cherchaient qu'à lui rendre service, et lui manifestaient de façon touchante leur reconnaissance.

Comme l'écrit M. Roger Bornand, dans un article de la *Gazette de Lausanne*, Mathilda Wrede, que certains ont appelé une « sainte joyeuse », a fait honneur à sa Finlande, pays sauvage, mais de haute culture et de vie religieuse intense, et si elle a fait beaucoup de bien au cours de son existence, elle en fera encore par son exemple après sa mort.

M. F.

Femmes d'aujourd'hui.

Sous ce titre, Mme Colette Yver publie actuellement, dans la *Revue des Deux-Mondes*, une série d'articles qui constituent peut-être — il est permis de se le demander — le *mea culpa* de l'auteur pour ses romans d'il y a vingt ans, *Princesse de Science* et *Les Dames du Palais*, de tendance si antiféministe sous leur apparence féministe. Les temps changent, et l'évolution économique qui a résulté directement de la guerre a certainement exercé ici aussi son influence.

Nous signalons tout spécialement le chapitre consacré aux femmes ingénieurs, qui, à côté d'amusantes et vivantes silhouettes de femmes ingénieurs agronomes, contient une belle page sur l'amour presque maternel que porte la femme à la machine silencieuse et compliquée, à laquelle, par ses gestes caressants et minutieux, elle prête presque une âme humaine...

Une rectification.

Le *Mouvement Féministe* du 18 janvier 1929, qui publie un article sur: *Les Femmes dans les Universités suisses*, dit « que ce n'est qu'en 1890 que la première Genevoise se fit immatriculer à l'Université de Genève ». C'est une erreur. La première Genevoise qui est entrée à l'Université de Genève est M^{lle} Clara Delay, qui

fut immatriculée à la Faculté des lettres en 1872. Le 31 décembre 1873 elle obtint, pour une pièce de vers intitulée: *Après lecture de la Divine Comédie*, le prix Hentsch (prix de littérature), et, le 4 janvier 1881, un accessit du prix Disdier (prix de philosophie morale) pour une: *Comparaison historique et critique de la morale religieuse à partir de Descartes*.

Ainsi, les Genevoises n'ont pas attendu jusqu'en 1890 pour entrer à l'Université. C. D.

Une femme médecin suisse va diriger un hôpital...

Rassurez-vous, lecteurs antiféministes qui avez dressé une oreille inquiète à l'ouïe de cette inconvenante et saugrenue nouveauté: ce n'est point dans les frontières de la Confédération qu'une femme médecin va prendre la tête d'un hôpital, mais dans un pays apparemment plus avancé: en Abyssinie. On annonce, en effet, que notre compatriote zurichoise, Dr. Hedwig Kuhn, a accepté la direction médicale de l'hôpital féminin d'Addis-Ababa. Elle sera accompagnée d'un chirurgien, d'une sage-femme et de deux infirmières.

Avis important

Nous informons tous ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore effectué le paiement de leur abonnement pour 1929 qu'un remboursement postal pour le montant de cet abonnement leur sera adressé avant la fin du mois, remboursement auquel nous les prions de réserver bon accueil.

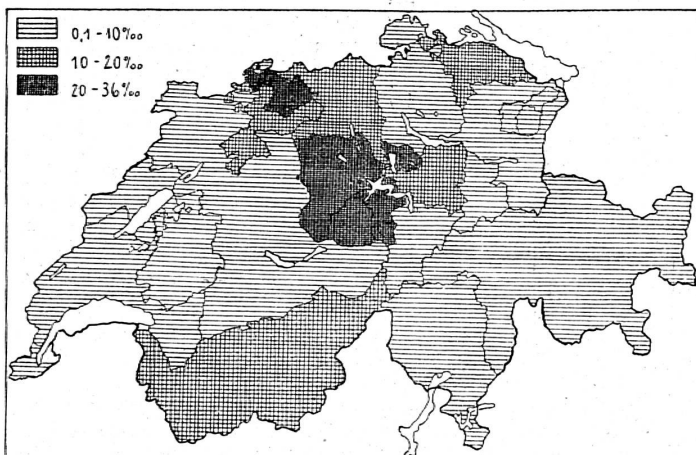
L'Administration du "Mouvement Féministe"

Assurance-vieillesse et survivants

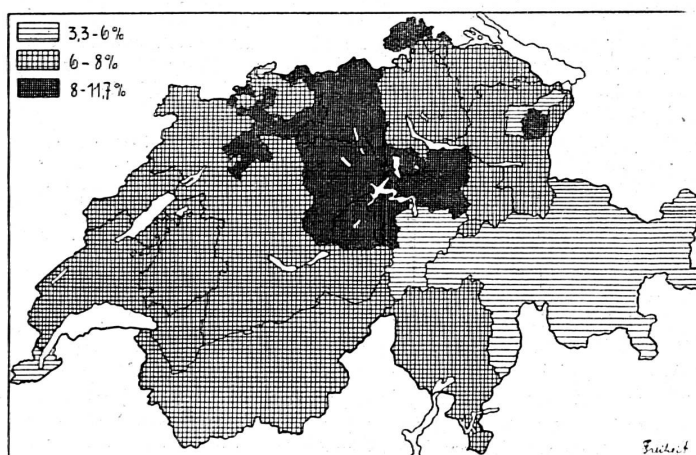
Le Département fédéral de l'Economie publique avait convoqué à Zurich, pour le 29 janvier dernier, une Commission extraparlamentaire pour examiner et discuter un projet de loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants, dont l'élaboration avait été terminée en septembre 1928 par l'Office fédéral des Assurances sociales. En plus des techniciens de l'assurance, le Département avait convoqué à ces séances des représentants de tous les gouvernements cantonaux et des partis politiques (ceci en plus de leurs députés aux Chambres fédérales), des représentants d'Associations à but économique, de la Fondation *Pour la Vieillesse*, des Caisses suisses d'assurance-maladie, de la Conférence des Institutions d'assistance, des médecins, et enfin des Associations féminines suivantes: Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Ligue suisse de Femmes catholiques, Société d'Utilité publique des Femmes Suisses, et Groupe féminin du Parti socialiste suisse. Par conséquent, quatre femmes seulement ont siégé dans ce Parlement d'environ 90 membres, et la doyenne de ces femmes déléguées, M^{lle} Trussel était, certes, justifiée à exprimer, lors des débats d'ouverture, et en même temps que des remerciements pour la convocation reçue, la remarque que des organisations féminines professionnelles auraient dû aussi être représentées.

Et nous autres femmes, n'avons pu nous défendre du sentiment, lors des discours d'ouverture, que les orateurs parlaient bien moins du sujet de nos délibérations en lui-même que de l'attitude de leur parti! Il est vrai qu'au cours de cette session de quatre jours, nous avons pu nous persuader que ces éclaircissements sur la position de principe prise par les différents partis étaient très instructifs et très importants: par exemple, lorsqu'on en est venu à voter sur l'entrée en matière du projet, toutes les réserves furent formulées en bloc, qui devaient plus tard être reprises en détail, lors de la discussion des différents articles. A certains moments, il a paru que les divergences allaient l'emporter sur la communauté de vues manifestée sur certains points, et l'on a pu admirer la patience avec laquelle M. le Conseiller fédéral Schulthess a toujours rappelé les bases et les principes sur lesquels sont établies les dispositions financières qui constituent la couverture nécessaire du projet. « Si l'œuvre doit être menée à chef, ce ne peut être qu'au prix de sacrifices mutuels. »

Statistique frappante



Mortalité alcoolique dans les cantons
(sur 100 décès masculins)



Répartition des alambics par cantons
(par mille habitants)

On voit que les cantons où la distillerie fleurit ont, généralement, une forte mortalité alcoolique.

Selon une communication du Service fédéral d'hygiène, l'alcoolisme a été, en 1927, la cause primaire ou concomitante de 1521 décès. Sur ce chiffre, le sexe masculin s'est attribué la part du lion: 1302 cas. La mortalité alcoolique représentait le 6,4 pour cent des décès masculins, et le 1 pour cent des décès féminins.